

Dispositif d'Observation des Festivals – *DOF*

Proposition – Décembre 2020

Dans le cadre des États généraux des festivals, qui ont eu lieu en Avignon en octobre, une priorité s'est dégagée pour définir et mettre en œuvre une démarche d'observation pérenne sur la réalité du fait festival. La nécessité d'une prise en compte d'une configuration spécifique dans toutes ses dimensions, d'une part, et d'en suivre l'évolution dans le temps, d'autre part, milite en faveur d'une approche collégiale, inclusive et opérationnelle.

Trois entités s'associent ici pour être force de proposition :

- **France Festivals**, Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
- **Le DEPS** – Département des études, de la prospective et des statistiques – du ministère de la Culture
- **Le CNRS**, par l'intermédiaire du **CEPEL** (Unité mixte de recherche CNRS-Université de Montpellier), lequel s'appuie sur un partenariat scientifique avec le laboratoire **Sophiapol** (Université de Nanterre) représenté par Aurélien Djakouane, actuellement en délégation CNRS au CEPEL.

À l'issue de deux réunions de travail, les trois organisations proposent ici un document de cadrage qui distingue cinq points principaux :

1. **Une démarche opérationnelle de court terme**
2. **Une stratégie d'observation pérenne**
3. **Une gouvernance à deux échelles**
4. **Une cellule opérationnelle : qui fait quoi ?**
5. **Des moyens financiers**



Démarche opérationnelle de court terme

1.1 – Une extension du questionnaire SoFEST ! à d'autres secteurs artistiques et culturels

La nécessité de rapidement nourrir la réflexion d'indicateurs comparables, traversant les limites sectorielles, territoriales et d'envergure qui marquent la réalité du fait festival, plaide en faveur d'une tactique de court terme.

La tactique consiste donc à utiliser le questionnaire socio-économique SoFEST !, déjà mise en œuvre auprès de 184 festivals, et dont l'adaptabilité à d'autres secteurs que ceux étudiés (musique, danse, théâtre) est en cours d'évaluation. Des signes très positifs de pertinence nous laissent d'ores et déjà penser à un succès de cette extension thématique.

Le questionnaire SoFEST ! (en annexe), porte sur l'identité des festivals, leurs indicateurs d'activités culturelles, artistiques, territoriales, leurs ressources humaines et budgétaires, leurs pratiques tarifaires, etc. Au total, 48 questions permettent de saisir un festival sur ces différents plans.

Pour étendre ce questionnaire, deux voies de court terme sont envisagées :

- Pour les secteurs où des démarches d'enquête sont soit récentes soit en cours, et afin de ne pas sur-solliciter les festivals, nous pourrions collecter les indicateurs convergents ;
- Pour les secteurs où ces démarches sont inexistantes, nous pourrions adresser un questionnaire SoFEST ! en ligne, avec l'appui actif de réseaux d'acteurs nationaux et régionaux du champ concerné.

L'extension concernerait à titre prioritaire les secteurs suivants :

- Théâtre et danse (l'échantillon SoFEST ! étant à conforter sur ce point)
- Arts de la rue
- Cirque
- Marionnette
- Conte
- Cinéma
- Arts visuels et arts numériques
- Livre, littérature

L'idéal serait d'aboutir à un échantillon de réponses d'au moins 400 festivals, lequel échantillon serait l'occasion, dès début mai, à Bourges, d'une présentation des convergences, spécificités et des problématiques de soutien et d'action collective dont témoigne le monde festivalier. Cet échantillon n'aurait pas de prétention représentative, mais incarnerait assez la diversité thématique des festivals pour articuler observation et action publique.

1.2 – Focus de données croisées entre *Les pratiques culturelles des français* et l'étude SoFEST !

Parallèlement, le DOF propose de présenter une réflexion tirée de deux sources articulées :

- Les données longitudinales issues des séries d'enquêtes sur les Pratiques Culturelles des Français (1973-2018)
- Les enquêtes conduites par le CEPEL et coordonnées par France Festivals (2008-2019) sur les publics des festivals

Cette articulation présente l'avantage de faire converger deux sources d'enquête : auprès des français sur échantillon représentatif large ainsi qu'auprès des festivaliers sur un échantillon étendu de festivals (49 puis 91).

Concrètement, sur ces deux points, le DOF se propose de remettre un rapport d'orientation, fin avril 2021, aux fins de présentation publique et discussion.

1.3 – Création d'une base cartographique des festivals (fondation d'un projet pérenne)

Enfin, le DOF déploiera le lancement d'un outil de recensement et d'une cartographie des festivals la plus actualisée possible, et actualisable à l'avenir, sur les champs précités grâce à la mise en place d'un annuaire numérique des festivals. Bien que la réalisation d'un vaste recensement de tous les festivals semble ambitieuse et complexe avant mai 2021, aborder la question de la mise en œuvre d'un outil de recensement des festivals semble essentielle pour la connaissance « quantitative » du secteur et la mise en perspective avec les deux points précédents.

Méthode croisée : consolidation des données existantes et questionnaire déclaratif automatisé

- Définition du repérage : les critères retenus pour une manifestation intègrent le recensement
- Création d'un outil numérique actualisable chaque année, et administré par France Festivals (outil automatisé avec une modération)
- Consolidation des différentes données : *Panorama des festivals* réalisé par Serge Kancel, les études de France Festivals, réseaux et syndicats, Sacem, Philharmonie, CNC, CNL, CNM, DRAC, Régions, etc.
- Déploiement de la connaissance de la base et transmission d'informations à l'aide des/par les DRAC, les collectivités territoriales (cellules d'observation à créer en Régions - cf point 3.1), les réseaux nationaux et régionaux, les réseaux sociaux. Parallèlement, lancement d'une campagne de communication nationale pour favoriser la réponse de la part des festivals ayant échappés au repérage.

- Vérification des données par France Festivals à partir de critères précis et partagés (ancienneté, durée, etc.)
- Actualisation annuelle par France Festivals (avec un outil automatisé avec une modération)
- Annuaire et cartographie publiés sur les sites du ministère de la Culture, de France Festivals, du DEPS ou autre site pertinent.

Il se pose la question de la faisabilité opérationnelle de cette cartographie avant le déroulement des États généraux des festivals, en mai 2021 à Bourges.

Deux options sont envisageables :

- Réaliser pour Bourges un projet de préfiguration de cet outil pérenne couvrant l'ensemble du territoire français tout en acceptant qu'il soit, a priori, lacunaire à ce stade. Il semble, en effet, difficilement concevable que les collectes régionales puissent se faire de manière identique dans l'ensemble des régions et à un rythme très soutenu imposé par le calendrier contraint. Toutes les régions y seront bien entendu représentées (par le mécanisme de collecte des informations auprès des réseaux et sources nationales), sans qu'un travail méthodique de repérage ait pu être mis en œuvre de manière systématique
- Réaliser un test sur un nombre limité de régions-pilotes pour expérimenter une méthode de collecte qui associe les différentes sources nationales et régionales, et mettre en place des processus de travail à différentes échelles. Ces régions-pilotes pourraient être choisies parmi celles engagées d'ores et déjà dans SoFEST !, ou dans les États généraux des festivals (DRAC qui se sont engagées de manière importante à l'occasion de la première séquence

1.4 – Groupe de travail et d'observation sur le développement durable

Enfin, pour les États généraux de Bourges, pleinement inscrits dans le dispositif proposé de manière pérenne, un focus particulier sera élaboré sur la question du développement durable et les festivals (cf. Annexe 2).

Ce groupe de travail, piloté par Béatrice Macé, directrice générale des Trans Musicales de Rennes, bénéficiera de la collaboration étroite avec le Collectif des festivals (partenaire de SoFEST !) qui a développé une expertise approfondie sur le sujet. Il s'appuiera sur le pilotage de groupes de travail et de réflexion qui associent tant les réseaux qui oeuvrent au plan national ou régional ainsi qu'avec pouvoirs publics à l'échelle bretonne notamment (DRAC, Région, Conseil des collectivités pour la Culture en Bretagne - 3CB, ...).

Stratégie pérenne d'observation et terrains

Au terme de ce premier temps, le DOF disposera de trois outils :

- › Une cartographie des festivals et son annuaire numérique
- › Un échantillon de festivals, pour lequel une première activité sera de le soumettre à un examen critique, portant notamment sur les lacunes qu'il comporte, les moyens de l'améliorer sur tous les plans de son incarnation de la réalité festivalière : identité formelle, thématiques, envergure, territoire, etc.
- › Un focus thématique sur le développement durable

Ainsi, la vocation du DOF sera, en intelligence avec la gouvernance (cf. point 3), de proposer des activités diverses et ouvertes sur l'actualité et les priorités collectives. On peut distinguer quatre types d'activité :

- a) L'identification des lieux ressources pour les données collectées sur les festivals, de la nature et de la fréquence de la collecte des données (CNM, CNC, CNL, CND, Artcéna, OGC, Collectivités territoriales, DRAC, fédérations, syndicats, etc.)
- b) L'actualisation régulière, par enquête, des données recueillies sur l'échantillon stabilisé. On peut penser que 3 ans est une temporalité intéressante à cet égard.
- c) L'articulation entre DOF et régions, afin de prendre en compte les approches, visions, indicateurs dont disposent les acteurs d'échelle régionale (DRAC, Conseils régionaux, Agences, etc.).
- d) Le développement d'observations portant sur des thèmes considérés comme prioritaires par le comité de pilotage national.

Exemple : les pratiques festivalières en matière de développement durable ; le recueil des données issues de la billetterie ; les politiques territoriales de soutien aux festivals, etc.

Gouvernance à deux échelles

Proposition d'organisation d'une observation des festivals

DISPOSITIF D'OBSERVATION NATIONALE DES FESTIVALS

Composition du COPIL :

- État (DGCA, DGMIC, Inspection, 2 DRAC)
- Représentants des collectivités territoriales
- CNM, CNC, CNL, ARTCENA, ...
- Chercheurs
- Réseaux de festivals nationaux, ...

Cellule opérationnelle intégrée :

- CNRS
- DEPS
- France Festivals

- Définit le champ de l'observation
- Structure la méthode nationale de mise en oeuvre :
 - > Coordonne le recensement annuel du nombre de festivals et agrège les données
 - > Lance une étude régulière sur les indicateurs socio-économiques (tous les 3 ans)
 - > Réalise une veille sur les problématiques
 - > Lance des programmes d'observation spécifiques
 - > Met à disposition les résultats et organise des échanges
 - > Articule la réflexion avec les autres ministères

CONFÉRENCES DES FESTIVALS EN RÉGIONS

Composition :

- DRAC
- Régions
- Départements
- Intercommunalités
- Association éventuelle des Agences culturelles régionales
- Réseaux de festivals et festivals

- Constitue une instance de dialogue sur les enjeux des festivals en Régions et le soutien public
- Recense les festivals en Régions avec remontée vers la cellule d'observation nationale
- Participe à des programmes spécifiques des recherches
- Assure l'interface avec les services déconcentrés des autres ministères

Le projet SoFEST ! a permis le développement d'une méthodologie de travail intégrée entre les équipes de recherches du CNRS et le DEPS concernant le volet observation/recherche, les professionnels du secteur, incarnés par France Festivals (coordinateur) et les réseaux partenaires de festivals. L'inscription d'acteurs territoriaux dès l'origine du projet (deux agences régionales – Grand Est et Occitanie – avec le soutien de leur collectivité) a pu démontrer la pertinence du travail à deux échelles : nationales et régionales.

Une cellule opérationnelle : qui fait quoi ?



- Définit les méthodes scientifiques d'étude
- Élabore une méthode d'échantillonnage de festivals suivis sur le long terme
- Conduit des études scientifiques
- Propose des équipes de recherches associées
- Contribue à la diffusion des connaissances des résultats
- Co-valide les actions et les projets du DOF



- Assure la coordination de l'ensemble du projet
- Propose des comités de pilotage adaptés aux besoins des différentes études
- Se constitue en lieu ressources, par l'intermédiaire de son site internet pour l'ensemble du secteur des festivals
- Développe une méthode pour un recensement et une cartographie nationale des festivals
- Pilote la réalisation du recensement, de l'annuaire numérique des festivals et sa mise à jour
- Mobilise les réseaux de festivals et les acteurs nationaux et régionaux autour des projets du DOF
- Contribue à la collecte des données
- Met en place les stratégies de communication et de diffusion des données en relation avec le DEPS
- Co-valide les actions et les projets du DOF



- Co-élabore les méthodes scientifiques d'analyse
- Met à disposition des chercheurs ou traite en interne les données concernant les pratiques culturelles des français, le dispositif SIBIL, etc.
- Pilote des projets d'études spécifiques
- Co-valide les actions et les projets du DOF

1. Démarche opérationnelle de court terme

BUDGET	
Démarche opérationnelle de court terme	
CNRS	
Objet	Montant
Chargé d'études	26000,00
Stagiaire	3000,00
Prestation Kynos pour gestion technique (questionnaire en ligne)	6000,00
Petit matériel	2500,00
Frais de gestion (Laboratoire)	4500,00
TOTAL	42000,00
FRANCE FESTIVALS	
Objet	Montant
Coordination - Suivi recensement festivals - Communication	30000,00
Développement de l'outil de recensement et de l'annuaire numérique des festivals	En fonction des options / Selon devis prestataire
Frais de mise en page et de graphisme	Coût à définir en fonction du rendu final des documents*
TOTAL	30000,00
BUDGET SOLLICITÉ	72000,00

* Cette partie pourrait être assurée par le ministère de la Culture, si souhaité

NB : Il est à considérer que ce budget n'intègre pas l'apport en compétence des salariés permanents mobilisés sur le DOF

2. Stratégie pérenne d'observation et terrains

Budget à définir



CONTACT FRANCE FESTIVALS

Alexandra Bobes, Directrice
a.bobes@francefestivals.com

Hôtel de Massa
38 rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

www.francefestivals.com